

LES STAGES EN ENTREPRISE

■ Stage linguistique en entreprise en Flandre ou en Communauté germanophone (niveau A2+ et B1)

Public : demandeur d'emploi inscrit au Forem, domicilié en région wallonne, ayant une formation en rapport avec le stage souhaité et le niveau linguistique requis.

Durée : de 4 à 12 semaines, en collaboration avec différents secteurs professionnels.

Objectif : améliorer vos compétences linguistiques dans un environnement professionnel.

Le Forem intervient dans vos frais de déplacement et des indemnités de formation vous sont octroyées. Le Forem vous aide à décrocher un stage pour le néerlandais. Si vous optez pour une formule résidentielle, un remboursement de vos frais d'hébergement et de nourriture est prévu (35 € par jour).

■ Stage en entreprise à l'étranger (niveau B1)

Expérience pratique de trois mois de travail en immersion dans une entreprise au sein de l'Union européenne.

Public : demandeur d'emploi inscrit au Forem domicilié en région wallonne et maîtrisant suffisamment la langue du pays de l'entreprise d'accueil.

Objectif : développer vos compétences professionnelles et linguistiques (anglais, néerlandais ou allemand).

Durée : 3 mois.

Une bourse vous est attribuée afin de vous aider à financer votre séjour.



QUI CONTACTER ?

■ Pour un stage en entreprise en Flandre ou en Communauté germanophone :

Tél. : 071/27 71 74
planlangues.immersion@forem.be

■ Pour un stage en entreprise à l'étranger :

Tél. : 071/20 61 04
stages.mobilite@forem.be

■ Pour une immersion résidentielle (en Belgique ou à l'étranger) :

Tél. : 071/27 71 78
planlangues.immersion@forem.be

■ Pour un module intensif :

Contactez le Service Clientèle de votre région :

NIVELLES	Tél. : 067/89 52 49
LIÈGE	Tél. : 04/225 57 10
HUY	Tél. : 085/27 42 30
VERVIERS	Tél. : 087/32 42 80
NAMUR	Tél. : 081/23 45 45
CHARLEROI	Tél. : 071/27 45 89
LIBRAMONT	Tél. : 061/28 02 60
MONS	Tél. : 065/40 21 12
LA LOUVIÈRE	Tél. : 064/27 97 00
TOURNAI	Tél. : 069/88 16 00

Plus d'infos ?

www.leforem.be - 0800/93 947



PARTICULIERS

Le Forem - Bld. Tirou 104 - 8-8000 Charleroi - Éd. resp. Jean-Pierre Moin - Mars 2008

SE FORMER EN LANGUES



LES TYPES D'ACCOMPAGNEMENT

Testez vos compétences en langues

- Sur rendez-vous ;
- Test écrit informatisé suivi d'une interview orale ;
- Sur place, votre niveau de langue vous est communiqué.

À votre demande, nous vous proposons un parcours de formation approprié ou un simple conseil d'apprentissage en vue d'améliorer votre performance linguistique.

Le Forem vous soutient dans votre parcours de formation :

- Nous identifions avec vous les progrès linguistiques réalisés (sur base d'un nouveau test écrit et oral) ;
- Nous vous conseillons tout au long de votre parcours de formation ;
- À la fin de votre parcours, nous vous remettons un visa Langues.





LES MODULES INTENSIFS EN ANGLAIS, NÉERLANDAIS OU ALLEMAND

Conditions générales

- Être demandeur d'emploi inscrit au Forem
- Posséder le niveau linguistique requis pour chaque module (selon la grille européenne)

■ Formation intensive (niveau A0 - débutant)

Durée : 70 heures en demi-journées sur 6 semaines maximum, en groupes de 8 à 10 personnes.

Objectifs : construire une motivation à l'apprentissage de la langue choisie, communiquer dans un contexte général et professionnel (bureau), accueillir des clients, se donner des stratégies d'apprentissage à long terme.

■ Formation intensive axée sur un métier (niveau A0 et plus)

Durée : 40 heures maximum en demi-journées.

Objectif : s'approprier les connaissances pratiques de la langue spécifique aux métiers visés.

■ Formation intensive (niveau A1)

Durée : 90 heures en demi-journées sur 6 semaines maximum, en groupes de 8 à 10 personnes.

Objectifs : oser communiquer dans un contexte général et professionnel, accueillir des clients au téléphone.

■ Formation intensive (niveau A2 et plus)

Durée : 60 heures en 3 semaines (4 heures/jour), en groupes de 8 à 10 personnes.

Objectifs : communiquer de façon précise et adéquate dans un contexte général et professionnel, accueillir en face à face et au téléphone, se préparer à un entretien d'embauche.

■ Immersion non résidentielle en Flandre ou en région germanophone (niveau A2 et plus)

Durée : 60 heures en 2 semaines (6 heures/jour), groupes de 8 à 10 personnes.

Objectif : communiquer avec des locuteurs natifs et dans un environnement réel : visites, rencontres et débats, etc.

■ Exécuter des tâches administratives en contact avec la clientèle (niveau A2)

Durée : 40 heures.

Objectif : acquérir les compétences linguistiques pour travailler en entreprise (téléphone, mail, correspondance commerciale, accueil face à face).

■ Entreprise virtuelle en néerlandais (niveau A2+ et B1)

Durée : 68 heures en demi-journées + 2 journées complètes (sur 3 semaines).

Objectif : s'approprier les connaissances linguistiques et pratiques pour travailler en entreprise en Flandre en créant une entreprise fictive avec ses départements, ses services, son personnel et sa clientèle.

■ Module « Recherche d'emploi » (niveau A2 et plus)

Durée : 30 heures maximum.

Objectifs : rédiger votre CV, votre lettre de candidature et vous préparer à un entretien d'embauche.

■ Entretien des connaissances à distance (niveau A1 et plus)

Durée : 30 heures.

Objectif : entretenir et améliorer vos connaissances linguistiques acquises lors de votre parcours langues.

■ Tables de conversation (niveau A2 et plus)

Durée : 10 heures minimum.

Objectif : entretenir vos compétences linguistiques orales.

■ Passerelles vers les modules du VDAB (niveau A1 et plus)

Durée : en fonction du module choisi.

Objectif : compléter les formations suivies par le Forem en participant à des modules organisés par le VDAB.

LES IMMERSIONS LINGUISTIQUES RÉSIDENTIELLES

■ Immersion résidentielle en région flamande ou en Allemagne (niveau A1+)

Public : demandeur d'emploi inscrit au Forem de niveau linguistique A1+, domicilié en région wallonne et ayant déjà participé avec fruit à 1 ou 2 modules intensifs.

Durée : 1 semaine en groupe de 8 à 10 personnes.

Objectif : communiquer avec des locuteurs natifs dans un environnement réel : activités culturelles, sorties en ville et contacts avec les natifs.

Le Forem intervient dans vos frais de déplacement, de logement et de nourriture. Les cours sont gratuits et des indemnités de formation vous sont octroyées.

■ Immersion résidentielle à l'étranger, en région flamande ou en Communauté germanophone (niveau B1 et plus)

Public : demandeur d'emploi inscrit au Forem et travailleur de niveau linguistique B1 et plus, domicilié en région wallonne, ayant effectué des études supérieures ou une formation qualifiante ainsi que toute personne domiciliée en dehors de la région wallonne mais travaillant en région wallonne.

Durée : 3 semaines minimum (60 heures) - 2 semaines pour les travailleurs.

Objectif : améliorer vos compétences linguistiques dans une école accréditée.

Une bourse vous est attribuée afin de vous aider à financer votre séjour.

NOUVEAUTÉ : le Forem propose également une immersion résidentielle (collective) pour les demandeurs d'emploi de niveau A2+ ayant déjà participé avec fruit à un module intensif en néerlandais ou anglais.

■ Immersion langues et méthodologie pour enseignants.

Public : professeur de langues germaniques de l'enseignement primaire et secondaire ou de promotion sociale, tuteur ou correcteur de l'enseignement à distance et formateur en langues germaniques d'un centre de l'IFAPME ou de l'Awiph en région wallonne.

Durée : 1 semaine (pendant les vacances scolaires)

Objectifs : parfaire vos connaissances linguistiques et vous perfectionner dans un domaine méthodologique.

Une bourse vous est attribuée afin de vous aider à financer votre séjour.

■ Stage d'une année scolaire pour élèves

Public : toute personne ayant terminé sa dernière année d'apprentissage (IFAPME ou CEFA) et élève ayant obtenu son diplôme du secondaire, y compris dans les sections professionnelles et techniques.

Durée : 10 mois

Objectif : vous perfectionner en langues tout en suivant les cours d'un établissement d'enseignement. Les langues prévues sont le néerlandais, l'anglais et l'allemand. L'autre possibilité est de combiner deux semestres d'apprentissage linguistique intensif : l'un sera consacré à une langue européenne, l'autre sera obligatoirement le néerlandais ou l'allemand.

Une bourse vous est attribuée afin de vous aider à financer votre séjour.

